Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 056-215602269-20260428-D20260413-DE

COMMUNE de SAINT-MALO DE BEIGNON

Département du Morbihan

Séance du 28 avril 2026

Membres en exercice : 15
Membres présents : 15
Votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le mardi 28 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MALO DE BEIGNON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Marie-Hélène HERRY, Maire.

Date de la convocation : 18 avril 2026

PRESENTS : Cécile DERAMOND, Corinne FARGUES, Jean-Paul FERCHAUD, Tugdual GATTÉ, Lydia GILLES, Pierre-Yves HERBERT, Marie-Hélène HERRY, Loïc LAVAREC, Jérôme MANSEAU, Adrien MEINARD, Florence NASSOY, Marie-Hélène NEVES, Eloïse OUFEROUKH, Laurence PESLIER, Bastien VIEUVILLE
ABSENTS EXCUSÉS : sans objet
ABSENTS : sans objet

Les membres présents formant la majorité des membres en exercice, Madame le Maire déclare la séance ouverte et invite le Conseil à élire un secrétaire. Corinne FARGUES est nommée secrétaire de séance.

DEMANDE DE FONDS SOLIDARITE LOGEMENT D 2026-04-13

Madame le Maire fait part à l'assemblée d'une demande d'aide au titre du FSL pour régler une facture d'eau et d'électricité. Les ressources de la famille étant inférieures au plafond défini par le département du Morbihan, la demande est éligible au dispositif.

Montant de l'impayé d'eau : 112,73 €
Part restant à la charge du ménage : 11,27 €
Part Commune : 15,22 €
Part Conseil Départemental : 86,24 €

Montant de l'impayé d'électricité : 109,17 €
Part restant à la charge du ménage : 10,92 €
Part Commune : 14,74 €
Part Conseil Départemental : 83,52 €

Madame le Maire précise que le conseil départemental défraiera de plus la commune pour les frais de gestion de ce dossier.
Le Conseil Municipal, à 12 voix pour, 3 voix contre (Jean-Paul FERCHAUD, Pierre-Yves HERBERT et Jérôme MANSEAU), accorde la demande d'aide au titre du FSL.

Le Maire,
Marie-Hélène HERRY

Le Secrétaire de séance,
Corinne FARGUES

Pour extrait conforme au registre
des délibérations du Conseil Municipal